

Les 10 étapes clés de la création d'entreprise

1 L'ÉTUDE DU PROJET

Accueil, écoute, ouverture... Lors de votre premier entretien, nous mesurons avec vous les points forts et les points faibles de votre projet, d'après votre étude de marché. Nous vous donnons un avis professionnel et indépendant sur l'opportunité de poursuivre votre démarche.

2 LE BUSINESS PLAN

C'est le fil rouge de votre parcours. Il démontre la viabilité du projet et trace votre route pour les années à venir. Nous vous aidons à définir vos besoins financiers et à établir les comptes prévisionnels : budget d'exploitation, plan de trésorerie, seuil de rentabilité. Une étape indispensable pour la recherche de financement.

3 LA RECHERCHE DES FINANCEMENTS ET DES PARTENAIRES

Il faut être précis et professionnel. Nous définissons avec vous votre besoin de financement et vous assistons dans les négociations avec les différents partenaires financiers.

4 LE CHOIX D'UN STATUT

Certaines décisions engagent votre avenir professionnel et personnel, ne les prenez pas à la légère. Nous vous aidons à optimiser votre situation en vous guidant dans le choix de votre statut juridique, fiscal et social (projet de statut, dépôt de capital, statut définitif etc.).

7 LA GESTION COMPTABLE

Choisissez la formule qui vous convient le mieux

- Vous souhaitez déléguer la totalité de la gestion. Nous procédons à la tenue intégrale de votre comptabilité au cabinet (saisie des factures, déclarations fiscales...).
- Vous souhaitez avoir une plus grande visibilité et indépendance avec la tenue en entreprise. Nous proposons de former une personne en interne ou de vous aider à l'embauche d'un comptable.
- Vous choisissez la comptabilité en ligne, offre intermédiaire vous permettant de saisir vos factures via un espace dédié sur notre site Internet. Nous restons à votre disposition pour vérifier et prendre la main à tout moment sur votre comptabilité.

6 L'ADMINISTRATIF

Définir la meilleure organisation permettant une gestion efficace, là est l'enjeu. Comment organiser les tâches administratives ? Avez-vous intérêt à déléguer tout ou partie ? C'est notre domaine, nous vous proposons une solution sur-mesure.

5 LES FORMALITÉS

Pour exister officiellement, il faut procéder aux déclarations et enregistrements nécessaires. Nous vous libérons de ces contraintes administratives (annonces légales, dépôt à la CCI ou CMA, greffe etc.).

8 LE SUIVI DE L'ACTIVITÉ

Comparer la réalité aux prévisions, créer des tableaux de bord pertinents, nous vous apportons notre soutien pour surveiller l'activité et déceler les défaillances éventuelles. Nous vous proposons des solutions adaptées qui vous aideront à prendre de l'avance sur vos concurrents.

9 LES OBLIGATIONS FISCALES

Contribution économique, territoriale, formation continue, taxe d'apprentissage, taxe handicapé, autant d'obligations fiscales dont nous nous chargeons en réalisant les déclarations mensuelles, trimestrielles et annuelles obligatoires de votre entreprise.

10 LES OBLIGATIONS SOCIALES

Étudier les conventions collectives, aider à la rédaction des contrats de travail, effectuer les déclarations sociales et les bulletins de paie, préparer les ordres de virement... Nous vous déchargeons de toute la gestion sociale de vos collaborateurs.

Axiome Associés

215, rue Samuel Morse
34965 Montpellier
04 67 15 89 50
info@axiomeassociés.fr
www.axiomeassociés.fr

